



Les Journées
de l'innovation pédagogique
#Bien dans Ta Peau, Bien dans Ton Poste

« De la santé au quotidien à la prévention en entreprise »

Magali BALANDRAUX
Fabrice POUPON

welcome@haemmerlin.com

La prévention des risques professionnels et les formations S&ST obligatoires dans les référentiels de diplômes



Qu'est-ce-que la prévention des risques professionnels ?



JIP

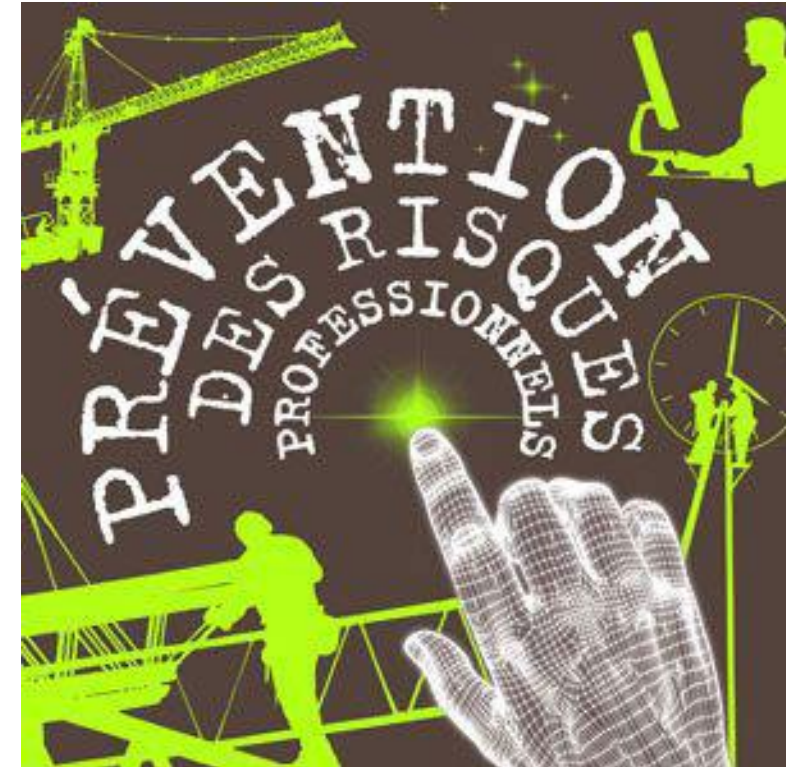
Les Journées
de l'innovation pédagogique
#Bien dans Ta Peau, Bien dans Ton Poste

« De la santé au quotidien à la prévention en entreprise »


CCA-BTP

● La prévention des risques professionnels...

- ... c'est l'ensemble des dispositions à mettre en œuvre pour préserver la **santé et la sécurité** des salariés, améliorer les **conditions de travail** et tendre au **bien-être** au travail.



● La prévention des risques professionnels

L'employeur :

- **met en œuvre la démarche de prévention** dans son entreprise
- est responsable de **la santé et de la sécurité** de ses salariés
- **coordonne** ses différentes équipes **et attribue les moyens nécessaires** à la préservation de la santé physique et mentale de tous ses salariés.

Les mesures et moyens comprennent des actions de prévention des risques professionnels, des actions d'information et de formation, la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.



● La prévention des risques professionnels

Les salariés (ici les apprentis) :

- sont des acteurs essentiels à la mise en œuvre de la démarche de prévention dans leur entreprise
- **identifient les risques** par leur connaissance pratique des postes de travail ,
- peuvent suggérer des améliorations et **proposer des mesures de prévention adaptées** à leur activité.
- **appliquent les procédures** mises en place et respectent les consignes données.



JIP

Les Journées
de l'innovation pédagogique
#Bien dans Ta Peau, Bien dans Ton Poste

« De la santé au quotidien à la prévention en entreprise »

De quoi parlons-nous lorsque nous parlons de S&ST ?



JIP

Les Journées
de l'innovation pédagogique
#Bien dans Ta Peau, Bien dans Ton Poste

« De la santé au quotidien à la prévention en entreprise »


CCA-BTP

● La santé et sécurité au travail

- Pour former à la Santé et la Sécurité au Travail (S&ST), nous nous appuyons différents dispositifs



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS



JIP

Les Journées
de l'innovation pédagogique
#Bien dans Ta Peau, Bien dans Ton Poste

« De la santé au quotidien à la prévention en entreprise »

Quels sont les acteurs et les ressources ?



JIP

Les Journées
de l'innovation pédagogique
#Bien dans Ta Peau, Bien dans Ton Poste

« De la santé au quotidien à la prévention en entreprise »


CCCA-BTP

● Les acteurs et les ressources

Entreprises

Apprentis

OFA/CFA

Acteurs
extérieurs



JIP

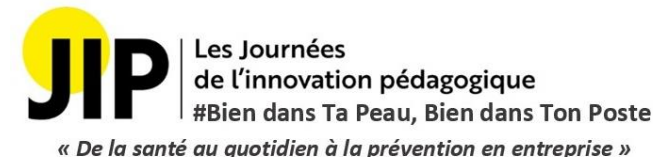
Les Journées
de l'innovation pédagogique
#Bien dans Ta Peau, Bien dans Ton Poste

« De la santé au quotidien à la prévention en entreprise »

● Les acteurs et les ressources



Service de
Prévention
et de Santé
au Travail



**Quelles sont les formations S&ST
obligatoires dans les diplômes ?**



● Les compétences visées

COMPETENCE A ATTEINDRE	NIVEAU III (CAP)	NIVEAU IV (BAC PRO)	NIVEAU V (BTS)	NIVEAU VI (INGE.)
Identifier les dangers liés à ses activités de travail	X	X	X	X
Mettre en œuvre les mesures de prévention collectives et individuelles disponibles	X	X	X	X
Alerter en cas de situation dangereuse	X	X	X	X
Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident, dysfonctionnement	X	X	X	X
Identifier et évaluer les risques d'accident ou d'atteinte à la santé liés à ses situations de travail		X	X	X
Proposer et hiérarchiser des mesures correctives de prévention		X	X	X
Identifier et évaluer les risques d'accident ou d'atteinte à la santé liés aux situations de travail en correction ou dès la conception			X	X
Choisir des mesures de prévention, de protection ou les instructions pour les opérateurs			X	X
Valider et mettre en œuvre les mesures de prévention			X	X
Participer à l'observation de la santé dans l'entreprise (indicateurs financiers, statistiques, connaissance des sources d'information...)				X
Se référer au cadre réglementaire et normatif qui s'applique à l'entreprise				X
Communiquer avec les acteurs de prévention internes et externes	X	X	X	X
Mettre en pratique une démarche de maîtrise des risques professionnels en cohérence avec le management de l'entreprise				X
Participer à l'amélioration du système de management				X



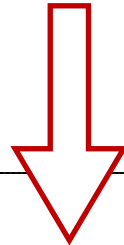
● Les formations S&ST obligatoires

La structuration des référentiels des diplômes : tâches, compétences, savoirs

● La mention de la S&ST dans les tâches du métier

Activité A1	PRÉPARATION
Tâche T4	T4 : Organiser son intervention et son poste de travail Niveau d'implication :

CAP du BTP



Résultats attendus :

- L'intervention garantit le respect des règles de sécurité et de protection de la santé
- L'intervention respecte le mode opératoire et prend en compte le délai d'exécution
- L'intervention est organisée selon une attitude éco-responsable et le principe 3RVE appliqué à la gestion de ses déchets
- La disponibilité des matériels, outillages, matériaux et consommables est vérifiée
- L'organisation du poste de travail est adaptée à l'environnement de l'ouvrage
- La coactivité est prise en compte pour l'organisation de son intervention
- L'organisation respecte des règles de protection de l'environnement

Activité A1	PRÉPARATION
Tâche T4	T4 : Organiser son intervention et son poste de travail Niveau d'implication : 3
Moyens et ressources disponibles : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consignes orales et écrites de sa hiérarchie ▪ Plans, maquettes numériques, extraits du CCTP, extraits du DQE, fiches techniques, notices des matériels ▪ Schémas de principe et d'implantation, croquis de détails... ▪ Plan de prévention, PPSPS ▪ Ressources internes (planning d'intervention, consignes ou plan d'installation du chantier, procédures, modes opératoires, normes et textes réglementaires, fiches d'utilisation des produits dangereux...) ▪ Fiches de suivi, bons de livraison, fiches d'autocontrôle ▪ Matériaux, matériels et outillages ▪ Conditions d'utilisation des matériels et outils spécifiques ▪ Consignes relatives à la politique éco-responsable de l'entreprise (tri des déchets, protection des sols...) ▪ Équipements de protection collective (EPC) et individuelle (EPI) ▪ Moyens de communication et accès à l'environnement numérique et digital de l'entreprise 	
Contexte d'intervention : En autonomie, en équipe, en <u>co-activité</u> sur le chantier	
Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'intervention garantit le respect des règles de sécurité et de protection de la santé ▪ L'intervention respecte le mode opératoire et prend en compte le délai d'exécution ▪ L'intervention est organisée selon une attitude éco-responsable et le principe 3RVE est appliqué à la gestion de ses déchets ▪ La disponibilité des matériels, outillages, matériaux et consommables est vérifiée ▪ L'organisation du poste de travail est adaptée à l'environnement de l'ouvrage ▪ La coactivité est prise en compte pour l'organisation de son intervention ▪ L'organisation respecte des règles de protection de l'environnement 	



● Les formations S&ST obligatoires

● La mention de la S&ST dans les tâches du métier

CAP du BTP

RÉALISATION ET CONTRÔLE D'UN OUVRAGE COURANT	T7 : Installer une signalisation temporaire de chantier
	T8 : Identifier les ouvrages et réseaux existants
	T9 : Implanter un ouvrage simple
	T10 : Poser des éléments structurants de voirie
	T11 : Réaliser une structure de voirie
	T12 : Réaliser un ouvrage de collecte des eaux pluviales
	T13 : Mettre à niveau les éléments de surface de voirie
	T14 : Réaliser un revêtement de voirie
T15 : Vérifier la conformité de l'ouvrage réalisé	
RÉALISATION DE TRAVAUX SPÉCIFIQUES	T16 : Réaliser un ouvrage simple en maçonnerie
	T17 : Installer un équipement urbain
	T18 : Raccorder un ouvrage de collecte au réseau d'eaux pluviales

Résultats attendus :

- Les défauts apparents repérés avant et pendant la réalisation sont signalés
 - Les revêtements (enrobés, bétons, enduits à émulsion de bitume, sols stabilisés, pavages, dallages...) sont mis en œuvre selon les prescriptions techniques et les données d'exécution
 - La protection et le nettoyage des éléments structurant et de surface sont assurés
 - Les différents raccordements à l'existant sont conformes
- Le travail est soigné, le niveau de qualité attendu est atteint
- Les règles de sécurité collectives et individuelles et de protection de la santé sont respectées
- Les travaux sont effectués dans le respect des règles de protection de l'environnement



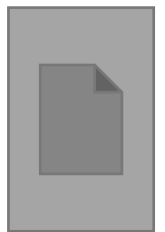
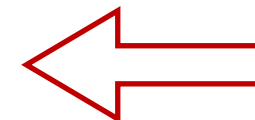
● Les formations S&ST obligatoires

● Des compétences dédiées à la S&ST

CAPACITÉS GÉNÉRALES	COMPÉTENCES	
COMMUNIQUER	C1	C1.1 : Compléter et transmettre des documents
		C1.2: Échanger et rendre compte oralement
PRÉPARER	C2	C2.1 : Décoder un dossier technique
		C2.2 : Choisir les matériels et les outillages
		C2.3 : Déterminer des quantités de matériaux
RÉALISER	C3	C3.1 : Organiser son poste de travail
		C3.2 : Sécuriser son intervention
		C3.3 : Intervenir à proximité des réseaux
		C3.4 : Monter, démonter et utiliser des échafaudages
		C3.5 : Réaliser des tracés
		C3.6 : Poser des éléments constituant une couverture, bardage ...

CAP du BTP

Compétences transversales



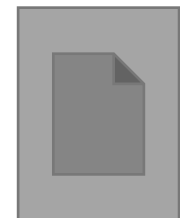
● Les formations S&ST obligatoires

- Un savoir spécifique (S7) associé aux compétences dédiées à la S&ST

CAP du BTP

<p>S7 : La prévention des risques professionnels</p>	<p>S7.1 : Les acteurs de la prévention des risques S7.2 : Les documents de la prévention des risques S7.3 : L'identification des dangers, l'analyse des risques, les mesures de prévention S7.4 : Les mesures de prévention adaptées au métier S7.5 : L'application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort adaptés au métier S7.6 : Le champ d'intervention du sauveteur secouriste du travail S7.7 : Les risques des agents chimiques CMR (amiante, plomb...) S7.8 : Les risques électriques S7.9 : Les risques liés au travail en hauteur S7.10 : Les risques liés à l'intervention à proximité des réseaux (PR) S7.11 : La démarche du port d'un EPI antichute</p>
---	--

**Quel partage de la formation entre :
 enseignement pro
 et
 enseignement de la PSE ?**



● Les formations S&ST obligatoires

● Les compétences S & ST évaluées lors des épreuves

EP2 - UP2 : Réalisation d'un ouvrage courant

Coefficient 9 dont 1 pour l'évaluation du chef d'œuvre

CAP du BTP

OBJECTIF ET CONTENU DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat concernant la réalisation d'un ouvrage courant de couverture ou d'une partie d'ouvrage courant de couverture

Cette épreuve écrite et pratique porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

C2.3 : Déterminer des quantités de matériaux

C3.1 : Organiser son poste de travail

C3.2 : Sécuriser son intervention

C3.4 : Monter, démonter et utiliser des échafaudages

C3.5 : Réaliser des tracés

Compétences évaluées en EP2 et EP3

EP3 - UP3 : Réalisation de travaux spécifiques

Coefficient 2

OBJECTIF ET CONTENU DE L'ÉPREUVE

Cette épreuve permet d'évaluer les compétences du candidat pour réaliser avec méthode un ouvrage spécifique de couverture ou d'une partie d'ouvrage spécifique de couverture

Cette épreuve pratique et orale porte sur tout ou partie des compétences suivantes :

C1.2 : Échanger et rendre compte oralement

C3.3 : Intervenir à proximité des réseaux

C4.2 : Poser des éléments en longues feuilles à joint debout

● Les formations obligatoires



CAP : Formation obligatoire,
Certification dans l'épreuve EG4 : PSE
MC, BP, BcPro, BTS : Intégré aux
compétences et savoirs domaine pro.



Tous les diplômes :
Formation Intégrée aux compétences
et savoirs pro
Evaluation intégrée aux épreuves pro



Tous les diplômes :
Formation Intégré aux compétences
pro / référentiel PROE (juillet 2020,
annexe 1)
Evaluation intégrée aux épreuves pro



CAP Conducteur d'engins TPC :
Formation intégrée aux compétences pro
Dispenses de CACES A, B1, C1, C2, D, E de la **R482**
Quelques autres formations : (GO et TP)
Préconisation de formation au CACES A



La majorité des diplômes du BTP
Formation aux annexes 3, 4 et 5 de la **R408**
Attestation de formation → validation
d'inscription examen

Certains diplômes du bâtiment :
Formation **R457** intégrée aux compétences et
savoirs pro
Formation sur systèmes d'arrêt des chutes

AIPR

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux



La majorité des diplômes du BTP :
Formation à l'intervention à proximité des réseaux
Evaluation intégrée aux épreuves du domaine pro



Les Journées
de l'innovation pédagogique
#Bien dans Ta Peau, Bien dans Ton Poste

« De la santé au quotidien à la prévention en entreprise »

● Les formations obligatoires

- **Quelles questions pour mutualiser les pratiques**
 - **Comment se traduit le respect de ces obligations dans les OFA/CFA ?**
 - **Comment est pilotée la différence entre obligation et préconisation ?**
 - **Comment sont mises en œuvre les préconisations, en matière de santé et sécurité au travail dans votre OFA/CFA ?**



Quelles ressources et supports à disposition des OFA/CFA ?



● Les obligations par niveaux et diplômes

● <https://www.esst-inrs.fr/diplomes.php>

					SST	PRAP	Habilitations électriques	R.408 échafaudages.			
niveau ▾	diplôme ▾	intitulé contient... <input type="text"/>	chercher	RAZ		IBC	2S	Norme NFC 18-510	3	4	5
▲▼	▲▼	▲▼		▲▼	▲▼	▲▼	▲▼	▲▼	▲▼	▲▼	▲▼
4	Bac Pro	Interventions sur le patrimoine bâti option A - Maçonnerie		400-23205				BS - BF-HF chargé de chantier			
4	BP	Maçon		450-2316				BO chargé de chantier - BF-HF chargé de chantier			
3	CAP	Maçon		500-23224				BO exécutant			

Formation SST mentionnée dans le référentiel de compétences et/ou les savoirs associés du référentiel

Formation obligatoire et attribution de points dans le cadre de l'évaluation terminale de PSE

Formation indispensable et attestation de formation obligatoire pour l'inscription à l'examen



● Les obligations par niveaux et diplômes

					SST	PRAP		Habilitations électriques	R.408 échafaudages.		
niveau ▾	diplôme ▾	intitulé contient... <input type="text"/>	chercher	RAZ		IBC	2S	Norme NFC 18-510	3	4	5
▲▼	▲▼	▲▼		▲▼	▲▼	▲▼	▲▼	▲▼	▲▼	▲▼	▲▼
4	BP	Monteur en installations du génie climatique et sanitaire		450-22709				B2V - BR			
3	CAP	Monteur en installations sanitaires		500-23324				B1V			
3	CAP	Monteur en installations thermiques		500-22715				B1V			

Formation d'Acteur PRAP mentionnée dans le référentiel de compétences et/ou les savoirs associés du référentiel

Niveaux de formation à l'habilitation électrique indiqués pour chaque diplôme sont conformes à l'annexe 1, en vigueur



**Quelle mise en œuvre
dans votre OFA/CFA ?**



● Les formations obligatoires

- **Quelles questions pour mutualiser les pratiques :**
 - **Comment sont réparties ces formations dans votre OFA/CFA ?**
 - **Qui sont les formateurs ou intervenants extérieurs sollicités ?**
 - **Quels sont les moyens mis en œuvre ?**
 - **Quelle(s) formalisation(s) de suivi des formations et attestations ?**
 - **Comment ces formations sont partagées avec l'entreprise formatrice ?**
 - **Comment les apprentis perçoivent-ils ces formations ?**



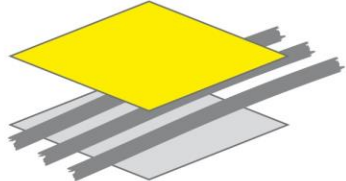
En conclusion



● Conclusion

- La prévention n'est pas seulement l'affaire des formateurs de PSE, c'est l'affaire de tous et notamment des formateurs de l'enseignement professionnel.
- Le travail doit se faire en concertation pour le bénéfice de l'apprenti
- Les formateurs professionnels sont en capacité de travailler à l'analyse de situation de travail
- Volonté des entreprises de renforcer la prévention des risques professionnels
- Les derniers diplômes rénovés reflètent bien cette volonté
- La formation en alternance étant partagée entre l'entreprise et le CFA, la santé et la sécurité au travail doivent être concertées et coordonnées





CCCA-BTP

ccca-btp.fr

● Les obligations par niveaux et diplômes

Tableau récapitulatif des formations spécifiques en Santé et Sécurité au Travail associées aux diplômes professionnels

Ce tableau interactif récapitule les principales informations relatives aux formations en S&ST en fonction des diplômes professionnels du ministère de l'Éducation Nationale (du CAP au BTS). Il permet d'identifier les formations qui revêtent un caractère obligatoire pour les élèves préparant ces diplômes et celles qui sont citées ou préconisées dans les référentiels en fonction des risques professionnels des métiers visés.

Les recherches peuvent être réalisées par niveaux et types de diplômes ou en saisissant l'intitulé dans le moteur de recherche.

Voici quelques précisions pour faciliter la lecture selon les formations en S&ST concernées.

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

La couleur violette indique que la formation SST doit être mise en œuvre pour la préparation du diplôme (CAP) car elle attribue des points dans le cadre de l'évaluation terminale de Prévention Santé Environnement (PSE)

La couleur rouge indique les diplômes pour lesquels la formation SST est mentionnée dans le référentiel de compétences et/ou les savoirs associés du référentiel.

Certificat d'Acteur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP IBC ou PRAP 2S)

La couleur rouge indique les diplômes pour lesquels la formation d'Acteur PRAP est mentionnée dans le référentiel de compétences et/ou les savoirs associés du référentiel. Les métiers visés par ces diplômes sont très exposés aux risques liés à l'activité physique (port de charges lourdes, manutentions, gestes répétitifs, postures contraignantes, ...).

Habilitations électriques

Des formations préparatoires à l'habilitation électrique de différents niveaux (selon les normes NFC 18-510 et NFC 18-550) doivent être dispensées en fonction des diplômes afin que les élèves puissent être habilités à réaliser certaines tâches sur environnement électrique par leur futur employeur ou dans le cadre de PFMP.

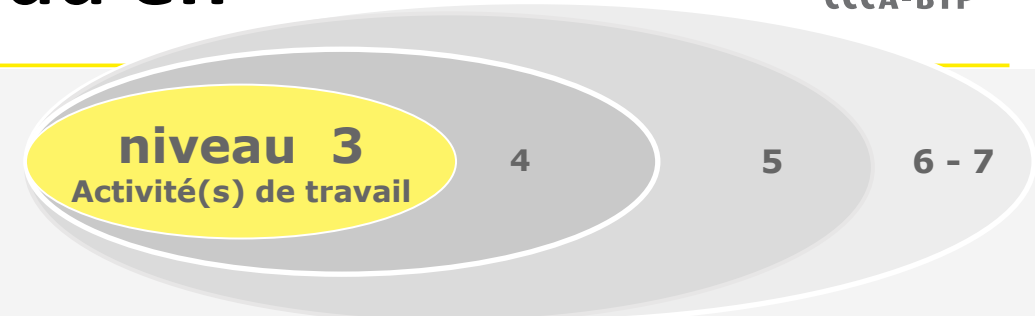
Les niveaux de formation à l'habilitation électrique indiqués pour chaque diplôme sont conformes à l'[annexe 1](#), en vigueur, du [référentiel de formation à la prévention des risques d'origine électrique](#) du ministère de l'Éducation Nationale.

Formations au montage, à l'utilisation et au démontage des échafaudages de pied selon la recommandation 408 de la CNAM

est indispensable et l'attestation de formation obligatoire pour
e aux annexes de la R 408 (annexe 3 : responsable du montage
age et annexe 5 : opérateur travaillant sur échafaudage).



● Niveau de compétences attendu en CAP



■ compétences:

- identifier les dangers de ses activités de travail
- mettre en œuvre les mesures de protection collectives et individuelles disponibles
- alerter en cas de situations dangereuses
- adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident, dysfonctionnement

■ limites et résultats attendus:

- utilisation d'outils simples d'observation (démarche d'identification des dangers)
- application de principes généraux de prévention
- formations "certificatives" : SST, PRAP, PRE, R408, CACES, AIPR ...



● Niveau de compétences attendu en BP et Baccalauréat professionnel



■ compétences:

- identifier et évaluer les risques d'accident ou d'atteinte à la santé de sa (ses) situation(s) de travail
- proposer et hiérarchiser des mesures correctives de prévention
- adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident, dysfonctionnement

■ limites et résultats attendus:

- utilisation d'outils d'analyse des risques, du travail, d'accident
- formations "certificatives" : SST, PRAP, PRE, R408, CACES, AIPR ...



● Niveau de compétences attendu en BTS

■ compétences:

- identifier et évaluer les risques d'accidents ou d'atteintes à la santé liés aux situations de travail en correction ou **dès la conception**
- **choisir** des mesures de prévention, de protection ou les instructions pour les opérateurs
- **valider** et mettre en œuvre des mesures de prévention

■ limites et résultats attendus:

- maîtrise des outils d'analyse des risques, du travail et des accidents. Prise en compte de la réglementation et des normes en S&ST dans les projets de conception.
- formations de formateurs pour la certification des apprentis : PRE, CACES, R408, AIPR ...



**Bachelor Universitaire de Technologie (anciennement DUT) passe au niveau 6*

